



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS EST DONNÉ QUE le Conseil municipal, à sa séance régulière du 19 mars 2018, a adopté les règlements suivants :

« Règlement numéro 660 décrétant une dépense et un emprunt pour les projets de végétalisation d'un stationnement, de mise en lumière du centre-ville, d'achat et d'installation d'enseignes directionnelles, prévus pour 2018 ».

« Règlement numéro 661 décrétant une dépense et un emprunt pour des travaux d'agrandissement des ateliers municipaux afin de permettre l'entreposage d'équipements motorisés, prévus pour 2018 ».

« Règlement numéro 663 décrétant une dépense et un emprunt pour l'achat d'une plate-forme pour les événements, de photocopieurs et de nouveaux serveurs informatiques, prévus pour 2018 ».

« Règlement numéro 664 décrétant une dépense et un emprunt visant le remplacement de ponceaux sur la rue Mooney Ouest, de travaux préliminaires en vue de l'installation d'une génératrice, de travaux de réfection de la chambre Hamel, du remplacement d'une pompe et l'installation d'équipement de levage à la Station d'épuration, du bouclage du réseau d'aqueduc dans les secteurs de Rivière-Blanche et de la rue Monfette et du chemisage d'une conduite d'aqueduc, prévus pour 2018 ».

Ces règlements ont reçu les approbations requises par la Loi, soit celle des personnes habiles à voter les 3 avril 2018 et celle du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le 27 avril 2018.

Ces règlements entreront en vigueur le 4 mai 2018, date de la publication de cet avis. Les règlements peuvent être consultés à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture.

Donné à Thetford Mines, ce 2^e jour de mai 2018.

M^e Edith Girard, OMA, greffière de la Ville